



HAL
open science

Les mots pour dire la domination adulte et les violences faites aux enfants

Gabriel Allegret-Tailliez, Cécile Kovacshazy, Daliborka Milovanović, Daniel
Delanoë

► **To cite this version:**

Gabriel Allegret-Tailliez, Cécile Kovacshazy, Daliborka Milovanović, Daniel Delanoë. Les mots pour dire la domination adulte et les violences faites aux enfants. *L'Humanité* (quotidien national), 2024. hal-04697920

HAL Id: hal-04697920

<https://hal.science/hal-04697920v1>

Submitted on 14 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les mots pour dire la domination adulte et les violences faites aux enfants

La France adhère de longue date aux textes internationaux protégeant et promouvant les droits de l'enfant. Au premier rang de ces textes figure la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) signée par la France en 1990. Cependant, notre pays ne s'est engagé dans l'amélioration du statut et du traitement des plus jeunes au niveau politique qu'assez récemment et de façon très limitée (la loi du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des « violences éducatives ordinaires » n'ayant pas été suivie d'une volonté politique garantissant son application). De plus, la France est régulièrement mise en cause par les organisations internationales et la cour européenne de justice pour son manque d'action politique vis-à-vis des violences commises sur les enfants.

Les enfants demeurent de nos jours, en France et dans le monde, une catégorie de population opprimée, et même, la plus opprimée de toutes. La considération insuffisante des droits, des besoins, de l'intégrité physique et psychique et de la dignité des plus jeunes engendre des souffrances, abondamment documentées par la recherche, et nombre d'entre elles pourraient tout à fait être évitées.

Les enfants subissent plusieurs types de violence. Des violences extrêmes – viols, infanticides, sévices (en France, un enfant est tué tous les cinq jours et un enfant est agressé sexuellement toutes les trois minutes [1]) – comme des violences ordinaires dont nous peinons à prendre conscience ou que nous minimisons, voire valorisons comme étant nécessaires à l'éducation (fessées, punitions, humiliations, cris), ainsi que des contraintes juridiques et des privations de droits. Les violences ordinaires sont le terreau nourrissant les violences extraordinaires. D'un extrême à l'autre, une même logique de domination est à l'œuvre dans un continuum. Comme le montrent les témoignages des victimes de pédocriminels, par exemple la romancière Neige Sinno, dans *Triste Tigre* [2], l'inceste est rendu possible sur un terrain où l'incestueux a au préalable imposé dans le quotidien une posture brutale et dominatrice et où l'enfant a été dressé à obéir et à se soumettre.

Cette violence sur les enfants est systémique. Si les enfants font l'expérience radicale de la domination dans leur quotidien, c'est qu'il existe des dominants et des dominantes. Il convient de les nommer : les adultes. Il existe un rapport de force radical, un rapport social de domination entre forts et faibles, entre adultes et enfants, entre sujets politiques « majeurs » et « mineurs ».

Nous assistons actuellement à l'émergence d'une préoccupation croissante à l'égard des violences que subissent les enfants. Elle provient de la société civile, d'associations, de collectifs, de professionnel·les, de chercheuses et de parents. Cette conscience accrue du statut et du traitement réservés aux plus jeunes a produit un lexique abondant pour nommer les phénomènes mis au jour. Nous souhaitons proposer ici quelques éléments éclairant ce lexique en construction afin de mieux lutter contre l'oppression des plus jeunes et les souffrances qu'elle engendre chez elles et eux.

Âgisme : désigne la discrimination des personnes en fonction de leur âge réel ou supposé. L'âgisme concerne donc autant les personnes âgées que les enfants, même s'il a tendance à désigner plus souvent les discriminations envers les personnes plus âgées, contribuant ainsi peut-être à invisibiliser celles envers les plus jeunes. D'un bout à l'autre de la vie, l'âge est considéré comme une variable exclusivement naturelle allant de soi qui légitime et banalise le dénigrement, l'exclusion, la négligence de tout ou partie d'une catégorie d'âge.

Adultisme : désigne un système de valeurs et d'oppression dans lequel les plus jeunes occupent une place inférieure à celle des personnes considérées « adultes », ce qui se

traduit notamment au plan juridique par le statut de « mineur ». Dans une société adultiste, l'adulte est défini comme un être achevé et autonome et l'enfant est considéré comme en développement et, de ce fait, incomplet, incompetent et incapable, ce qui justifierait qu'il soit dominé et privé de droits. L'adultisme contribue à la vulnérabilisation des personnes infantilisées au prétexte de leur éducation et de leur protection.

Domination adulte : inspirée de l'expression « domination masculine », la domination adulte désigne le rapport social de domination du groupe des adultes sur le groupe des personnes définies comme enfants ou mineures. Comme la domination masculine, la domination adulte s'exerce par différentes formes de violence physique, psychologique, sexuelle, juridique, économique, symbolique. En France, le militant Yves Bonnardel a écrit le premier livre sur la domination adulte, paru en 2015 [3].

La domination parentale, formule proposée par l'anthropologue et psychiatre Daniel Delanoë en 2015 [4], est une forme de la domination adulte, exercée par les parents au sein de la famille, relayant et reproduisant l'organisation sociale hiérarchique.

Infantisme : traduction du mot anglais *childism* qu'a proposé la philosophe et psychanalyste Elisabeth Young-Bruehl [5]. Désigne un cas particulier de l'âgisme, à savoir la discrimination à l'encontre des plus jeunes. L'infantisme est fondé sur la croyance que les plus jeunes sont la propriété des plus âgés et qu'ils peuvent, voire qu'ils doivent, à ce titre, être contrôlés. Dans son texte, *Infantisme* [6], la pédopsychiatre Laelia Benoit, se référant à Young-Bruehl, dénonce l'inféodation des plus jeunes aux besoins et intérêts des plus âgés. Elle évoque également le mépris de ces derniers pour les comportements des plus jeunes, même quand ceux-ci font preuve de responsabilité et d'initiative, notamment politique, par exemple pour dénoncer l'irresponsabilité des gouvernements quant à la crise climatique. L'infantisme ramène toujours le jeune « à sa place », qui serait à l'école ou aux loisirs, mais surtout en dehors des lieux « réservés » aux adultes, et notamment en politique.

Enfantisme et Enfantiste : construit sur le modèle de « féminisme », le terme « enfantisme » désigne les luttes en faveur des intérêts des enfants. L'enfantisme revendique une égalité de dignité et de respect entre enfants et adultes, l'abolition des rapports de domination adultiste et des conditions de vie décentes et sûres pour toutes les jeunes personnes. C'est la perspective du Collectif enfantiste créé en 2022. Le terme « enfantiste » s'applique aux personnes et aux idées engagées dans l'enfantisme.

Les mots « infantisme » et « enfantisme » prêtant à confusion, nous encourageons, plutôt qu'« infantisme », l'utilisation du mot « misopédie » qui est univoque et celle du mot « enfantisme » pour les luttes engagées pour l'égalité adulte-enfant.

Misopédie : réactualisé par l'historien de la violence éducative Olivier Maurel [7] sur le principe de « misogynie », ce terme désigne le mépris (si intériorisé qu'il est souvent inconscient) que les adultes manifestent au quotidien envers les enfants, leurs comportements, moqués ou qualifiés de « caprices » ou « bêtises », et leurs capacités physiques, intellectuelles, émotionnelles, dévalorisées et minimisées. Typiquement, on considère que l'enfant ne sait pas ce qu'il veut, ne connaît pas ses besoins, où se situe son intérêt (connaissances et compétences que seuls les adultes, notamment les experts, détiendraient) et que leur volonté et leurs projets pour eux-mêmes n'ont pas de valeur. Les observations sont pourtant nombreuses dans divers domaines, de l'anthropologie à la psychologie en passant par les neurosciences, montrant que l'enfant n'est pas l'être incompetent et ignorant auquel on veut le réduire.

Violence éducative ordinaire (ou V.E.O.) : désigne l'ensemble des comportements des éducatrices – parents ou autres – qui, souvent au nom du « bien de l'enfant » (comme l'a montré la philosophe et psychanalyste Alice Miller [8]), portent atteinte à l'intégrité physique et psychique, aux droits fondamentaux, aux intérêts et à la dignité des jeunes personnes. La

violence éducative désigne ainsi un type de violence qui s'exerce en contexte éducatif. Les comportements relevant de la violence éducative consistent en violences physiques, violences verbales et violences psychologiques comme insulter, rabaisser, humilier, dénigrer, faire de l'enfant un bouc émissaire, le menacer, le terroriser ou le ridiculiser. C'est aussi ne pas répondre à ses besoins d'affection, de soin, de protection, le rejeter, l'isoler, le priver de liberté ou d'interactions sociales. Ces violences continuent d'être infligées en France, en conformité avec les normes éducatives encore prédominantes et malgré leur interdiction en 2019. La VEO se caractérise par la banalisation des rapports de domination entre adultes et enfants dans la relation d'éducation.

Il est important que ces termes élaborés dans la militance et la recherche deviennent désormais des mots du quotidien, mieux connus et plus utilisés, comme le sont devenus « racisme », « féminisme », « violence conjugale » ou « sexisme ».

Nommer les violences est le premier pas vers la fin des injustices et des dominations, dont celles subies par les enfants.

Gabriel Allegret, auteur et doctorant sur les rapports d'âge
Cécile Kovacshazy, maîtresse de conférences HDR sur les processus de domination
Daliborka Milovanovic, philosophe, chercheuse indépendante et éditrice
Daniel Delanoë, psychiatre et anthropologue

Références :

[1] Rapport annuel de l'UNICEF 2022.

Rapport de la CIIVISE 2023, *Violences sexuelles faites aux enfants : « on vous croit »*.

[2] Neige Sinno. *Triste Tigre*. 2023. POL.

[3] Yves Bonnardel. *La Domination adulte : l'oppression des mineurs*. 2015. Le Hêtre Myriadis.

[4] Daniel Delanoë. *Les Châtiments corporels de l'enfant, une forme élémentaire de la domination*. 2015. Érès.

[5] Elisabeth Young-Bruehl, *Childism: Confronting Prejudice Against Children*. 2012. Yale University Press.

[6] Laelia Benoit, *Infantisme*. 2023. Seuil.

[7] Olivier Maurel, *Oui, la nature humaine est bonne*. 2009. Robert Laffont.

[8] Alice Miller, *C'est pour ton bien : Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant*, 1984. Aubier.